



LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE & DE LA FINANCE

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MARCHÉS
FINANCIERS

AMAFI / JA – 24/03/2025

Commission Paritaire de Branche Formation Professionnelle

Réunion du 10 mars 2025
Délibérations

Étaient présents :

Pour l'AMAFI

Mme. Cocquart Isabelle
M. Laumet Jean-Bernard
M. Le Bohec Alain

Pour les Organisations syndicales

CFDT Bourse : Mme. Berthet Nathalie
SPI MT : Mme. Fauvel Longo Isabelle
CGC-MF : M. Guez Gonzague

Président de séance : M. Laumet Jean-Bernard

Secrétaire de la Commission paritaire : Mme. Lemay-Coulon Alexandra

Participaient également : Mme. Auriac Jeanne (AMAFI)
Mme. Faist Sabine (OPCO Atlas)
Mme. Val Frédérique (OPCO Atlas)

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la Commission paritaire du 12 novembre 2024
- II. Point d'actualité par l'OPCO Atlas (*reporting à fin décembre 2024 et état des engagements à fin février 2025*)
- III. Suivi des actions 2024
 - a. Promotion des métiers
 - b. Prospective
- IV. Plan d'action 2025 : état d'avancement et constitution du COPIL promotion des métiers
- V. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la Commissions paritaire du 12 novembre 2024

En l'absence de remarque, le compte-rendu de la Commission paritaire du 12 novembre 2024 est validé par l'ensemble des participants.

II. Point d'actualité par l'OPCO Atlas (*reporting à fin décembre 2024 et état des engagements à fin février 2025*)

Concernant le PDC-50 :

Il est décidé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Commission paritaire sur la formation professionnelle la revue éventuelle des critères de prise en charge afin d'augmenter les plafonds le plus tôt possible dans l'année.

Concernant le projet interbranche sur la création d'une co-certification sur le métier d'office manager :

Il est décidé de conserver une position extérieure à ce stade et de recevoir de l'OPCO un bilan régulier sur l'avancement des travaux qui, une fois finalisés, permettront à la branche de se positionner sur la reconnaissance ou non de la certification.

III. Suivi des actions 2024

Pas de délibération sur ce point.

IV. Plan d'action 2025 : état d'avancement et constitution du COPIL promotion des métiers

Concernant le COPIL :

Dans le prolongement du lancement de l'appel d'offres pour la sélection d'une agence appelée à travailler sur les projets Success Story et les podcasts, il a été nécessaire de désigner un comité de pilotage (COPIL) afin d'analyser les réponses et choisir l'agence.

Il a donc été décidé que participeraient au COPIL, aux côtés de l'AMAFI et trois représentants patronaux, le SPI MT et la CGC-MF.

Concernant le format des vidéos Success Story :

Après le lancement de l'appel à candidature pour les vidéos Success story, deux entreprises ont présenté un volontaire chacune pour le métier de contrôleur interne.

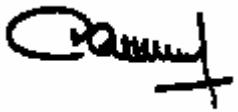
Il a été décidé d'interroger les deux sociétés pour obtenir leur accord afin d'organiser une interview croisée entre les deux volontaires. Dans le cas d'un refus des entreprises, le premier candidat présenté sera retenu pour la vidéo.

V. Questions diverses

Pas de délibération sur ce point.

Fait à Paris, le 24 mars 2025

Signatures :

Association française des marchés financiers (AMAFI) Jean-Bernard Laumet 	CFDT Bourse Nathalie Berthet 
CGC Marchés Financiers Gonzague Guez 	SPI MT Isabelle Fauvel-longo 